lozère
LE DÉPARTEMENT
Direction Générale des Services
Service des Assemblées

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

RÉUNION DU 20 juillet 2012 à 10h30

Délibération n°: ***CP_12_713***

Rapport n°: ***304***

Objet : ***Affectations au titre de l'AP 2012 en faveur du Fonds d'Intervention Economique***

Commission : ***Actions économiques et Tourisme***

Direction : Aménagement du territoire et économie

La commission permanente du Conseil général de la Lozère, régulièrement convoquée, s'est réunie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil général.

Étaient présents :

M. Robert AIGOIN, M. Jean ALDEBERT, M. Alain ASTRUC, M. Denis BERTRAND, Maître Henri BLANC, Docteur Jean-Paul BONHOMME, M. Jean-Noël BRUGERON, M. Jean-Claude CHAZAL, M. Francis COURTES, M. Jean de LESCURE, M. François GAUDRY, M. Pierre HUGON, Dr Pierre LAFONT, Mme Michèle MANOA, Maître Pierre MOREL A L'HUISSIER, M. Bernard PALPACUER, M. Michel PIRONON, M. Jean-Paul POURQUIER, M. Philippe ROCHOUX, M. Patrice SAINT-LEGER

Absents excusés :

Pouvoirs :

M. Alain ARGILIER ayant donné pouvoir à M. Denis BERTRAND, Mme Marjorie MASSADOR ayant donné pouvoir à M. Jean de LESCURE, Mme Sophie PANTEL ayant donné pouvoir à M. Jean-Claude CHAZAL, M. Gilbert REVERSAT ayant donné pouvoir à Maître Pierre MOREL A L'HUISSIER, M. Jean ROUJON ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER

Le quorum étant atteint ;

Sur la base du rapport n° 304 de Monsieur le Président intitulé “Affectations au titre de l'AP 2012 en faveur du Fonds d'Intervention Economique” qui suit :

EXPOSÉ DES MOTIFS

I- Rappel des crédits

Je vous rappelle que lors de la réunion relative au vote du budget primitif 2012 en date du 16 décembre 2011 et à la décision modificative du 29 juin 2012, une autorisation de programme de 100 000 € a été voté au titre du Fonds d'Intervention Économique 2012, réparti comme suit :

	919-90 204142.55	919-90 20422.55	TOTAL
Montant de l'AP votée	19 000 €	81 000 €	100 000 €
Affectations antérieures	0 €	40 000 €	40 000 €
Reste à affecter ce jour	19 000 €	41 000 €	60 000 €

II- Individualisations de crédits

Conformément aux dispositions du règlement départemental relatif au Fonds d'Intervention Économique approuvé le 16 décembre 2011 et consultable dans le guide des aides, je vous propose de procéder à des premières individualisations de crédits, en faveur des opérations suivantes :

1 – Mission Locale Lozère : Acquisition de matériel informatique

La Mission Locale Lozère souhaite faire évoluer son parc informatique. A ce titre elle envisage l'acquisition de deux postes informatiques et le remplacement d'un serveur. Le coût de des investissements est estimé à 3 330 € TTC, le plan de financement est le suivant :

Conseil Général de la Lozère 50 %	1 665,00
Autofinancement	1 665,00
Total TTC	**3 330,00**

Je vous propose d'accorder une aide de 1 000,00 € en faveur de ce projet: si vous êtes d'accord, ce crédit sera prélevé au chapitre 919-90, article 20422.55.

2 - Equiphoria : Travaux d'aménagements pour l'accessibilité, l'installation technique pour une activité thérapeutique, et la mise en place d'équipements pour des travaux de recherche

Le terme hippothérapie est né de la fusion de la racine grecque "hippos" qui veut dire cheval et de théraphie qui veut dire soin. L'hippothérapie est l'utilisation du cheval à des fins thérapeutiques et non à des fins équestres. Cette nouvelle spécialité vise l'acquisition de pré-requis moteurs plutôt que d'habiletés équestres.
L'hippothérapie est une stratégie de réadaptation qui utilise un instrument mobile et vivant: le cheval. Cet outil rassemble des qualités de stimulation neurosensorielle, motrice et affective.

EQUIPHORIA est une société coopérative créée le 20/12/2011 qui se transformera à terme en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). **Cette société d'exploitation** compte aujourd'hui 4 sociétaires (Hélène Viruega, Erik Bogros, l'UNAPH et l'association le clos du Nid).

Une SCI composée de l'association du Clos du Nid, de l'ALLCFS (association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux), des résidences d'Olt, et de l'UNAPH a réalisé l'acquisition des bâtiments et du foncier (40 hectares, 2 écuries, 34 boxes, & salle de traitement et une salle de cours). Le siège social est fixé à Polen à Mende.

Cette société a pour but :
- la création, le développement, la gestion d'instituts d'activités équestres à objectifs thérapeutiques,
- l'animation d'un réseau constitué par ces mêmes instituts et structures liées,
- toutes activités de formation, de consultant, de conseil, de recherche et autres prestations de services se rattachant aux activités ci-dessus.

La SCI et la société d'exploitation sont liées par un bail commercial d'une durée de onze années.
Vous trouverez en annexe l'organigramme de ces sociétés.

Les bâtiments loués par bail commercial par Equiphoria ont été conçus pour une activité de formation de moniteur équestre, ils sont en bon état général et spacieux, mais nécessitent des travaux d'adaptation et d'amélioration pour être conformes aux objectifs d'utilisation et à l'exemplarité propre au concept d'équiphoria.
L'association Equiphoria créée en 2010 compte environ 50 adhérents et est propriétaire de la cavalerie qu'elle met à disposition de la coopérative.

Organisation des 3 entités:
L'objectif de la structure consistera à mettre à la disposition des personnes en situation de handicap, un ensemble de moyens (équipement et personnel) pour y mener une thérapie avec le cheval comme support. La pratique de l'équithérapie est légale mais non règlementée.

L'activité est menée par une équipe pluridisciplinaire avec d'une part la logistique (entretien et prise en charge de la cavalerie) et d'autre part la thérapie. En effet, les programmes sont assurés par un médecin généraliste, un psychomotricien et un kinésithérapeute.

De plus, en parallèle, la structure réalisera une activité de recherche (partenariat avec les laboratoires liés à l'université) afin de démontrer scientifiquement l'intérêt de la pratique de la thérapie avec le cheval sur les différents type de handicaps.

L'offre de service consiste à proposer des séances régulières (1 par semaine) sur une longue période pour le marché local ou des séjours de 2 à 15 jours (avec hébergement) en raison de 2 séances par jour, pour le marché national (12 millions de personnes sont en situation de handicap en France).
Pour les offres de séjour, les personnes seront hébergées dans les gîtes de Gévaudan et à l'établissement d'accueil temporaire d'urgence à Marvejols. L'activité de séjour représenterait, dans un premier temps, seulement 20 % de l'activité.
Le marché est local, il se situe à moins de 40 km de la Canourgue, 1650 personnes sont en situation de handicap.
L'offre d'équiphoria n'est pas concurrente mais complémentaire à celle proposée par les centres équestres de la région qui eux proposent uniquement des activités de loisir ou de sport. Une étude de faisabilité économique a été réalisée par un cabinet extérieur. Le projet "equiphoria" ne se substitue en aucun cas au travail mis en œuvre de longue date par les centres équestres de Lozère. **Par ailleurs, il permettra d'augmenter les offres en terme de services proposés dans les établissements de Lozère (E.S.A.T, Foyer..) et ainsi conforter ces nombreuses structures sur le territoire.**

Travaux et équipements envisagés:

Description	Utilisation	Prix HT
Investissements liés aux essais cliniques		***24 000,00 €***
Matériels audiovisuels	Mesure des indicateurs de suivi des patients	4 000,00 €
Cheval mécanique	Restitution normalisée des efforts mécaniques	12 000,00 €
Matériel informatique	Mesures, modélisation des mouvements, mesure des effets thérapeutiques	8 000,00 €
Installations techniques pour la pratique d'une activité thérapeutique		***110 500,00 €***
Lève personne	Dispositif sécurisé de transfert	7 500,00 €
Aménagement d'une salle de soins	Espace dédié à la pratique médicale	50 000,00 €
Pare bottes	Dispositif de protection adapté aux personnes en situation de handicap pour la pratique de l'équithérapie	38 000,00 €
Aménagement de l'accès au manège intérieur	Sécurisation de l'espace réservé à la monte	2 500,00 €
Aménagements extérieurs	Pour accessibilité des personnes à mobilité réduite avec cheminements périphériques	12 500,00 €
Total		**134 500,00 €**
Aide sollicitée	environ 30 %	40 000,00 €

La Région a accordé lors de sa commission permanente en date du 8 juin 2012, une aide de 40 000 € pour une dépense subventionnable de 152 384 €.
L'aide proposée du Département repose sur les investissements liés à la pratique médicale innovante. Les investissements retenus sont ceux présentés ci dessus hormis les équipements non nécessaires à la pratique thérapeutique (le lève personne et les aménagements extérieurs).
L'aide proposée s'élève à 30% de la dépense subventionnable de 114 500 € soit une aide de **34 350 €.**

Compte tenu du caractère innovant du projet équiphoria, je vous propose d'affecter, à titre exceptionnel, une subvention de 34 350,00 € en faveur de cette opération : si vous êtes d'accord, ce crédit sera affecté au chapitre 919-90/20422.55.
3 – Commune de Châteauneuf de Randon : Mise en place de panneaux d'information historiques du « Chemin de ronde » autour du bourg

Ce chemin de promenade qui a été créé voilà plus de dix ans autour du promontoire de Châteauneuf, rencontre un vif succès et mérite aujourd'hui quelques améliorations quand aux informations qui doivent êtres données aux promeneurs sur le riche passé historique du village. Il faut actuellement une heure pour le parcourir et le projet est de le rallonger. Les investissements reposent sur des panneaux explicatifs qui seront posés sur la partie existante et sur la nouvelle partie. Ce chemin partant de la place du village, à coté du musée Duguesclin, passe par la tour des Anglais, les vestiges du château, les marches taillées dans les rochers où les trous dans le granit où étaient fixés les poteaux de charpente du château et la fontaine Duguesclin qui manque d'une signalisation plus appropriée.

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Général de la Lozère 25 %(base :8 662,40€ HT)	2 165,60 €
PED Châteauneuf (acquis CP 29/06/12) 33 % (base : 10 360,23 € TTC)	3 418,90 €
Autofinancement	2 013,20 €
Total HT	**8 662,40 €**

Je vous propose d'affecter une subvention de 2 165,60 € en faveur de cette opération : si vous êtes d'accord, ce crédit sera affecté au chapitre 919-90/204142.55.

Si vous réservez une suite favorable à ces opérations, les reliquats d'AP non affectés seront les suivants :

	919-90 204142.55	**919-90 20422.55**
Reste à affecter	19 000,00 €	41 000,00 €
Affectation proposée ce jour	2 165,60 €	35 350,00 €
Restera à affecter	16 834,40 €	5 650,00 €

LA COMMISSION PERMANENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article L 3211-1 et L 3211-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°_CG_11_1102 du 31 mars 2011 portant délégations du Conseil général à la commission permanente ;

VU les articles L 3231-1 à L 3231-3-1 du Code général des collectivités ;

VU la délibération n°CG_11_6151 du 16 décembre 2011 approuvant le règlement général d'attribution des subventions (investissement et fonctionnement) ;

VU la délibération n°CG_11_6112 du 16 décembre 2011 approuvant le règlement ;

VU la délibération n°CG_11_6113 du 16 décembre 2011 votant l'autorisation de programme et approuvant l'inscription des crédits de paiement ;

VU la délibération n°CG_11_6161 du 16 décembre 2011 approuvant le budget primitif ;

VU la non participation au débat et au vote de M. COURTES sur le dossier « Mission Locale Lozère »

ARTICLE UNIQUE

Affecte, dans les conditions et selon les plans de financements définis ci-dessus, un crédit de 37 515,60 €, sur l'autorisation de programme 2012 « Fonds d'Intervention Économique », réparti comme suit :

Bénéficiaire	Projet	Aide allouée	Imputation budgétaire
Mission Locale Lozère	Acquisition de matériel informatique Dépense retenue : 3 330,00 € TTC	1 000,00 €	919-90 / 20422.55.
Société coopérative Equiphoria	Travaux d'aménagements pour l'accessibilité, l'installation technique pour une activité thérapeutique, et la mise en place d'équipements pour des travaux de recherche Dépense retenue : 114 500,00 € HT	34 350,00 €	919-90/ 20422.55
Commune de Châteauneuf de Randon	Mise en place de panneaux d'information historiques du « Chemin de ronde » autour du bourg Dépense retenue : 8 662,40 € HT	2 165,60 €	919-90/ 204142.55

Adopté à l'unanimité des voix exprimées ;

Le Président du Conseil général,
Jean-Paul POURQUIER